ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2016

ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - (N° 3023)

Adopté

AMENDEMENT

N º CL25

présenté par M. Letchimy, rapporteur

ARTICLE 9

	EXPOSÉ SOMMAIRE
« ce ».	
le mot :	
« son »,	
À l'alinéa 3, substituer au mot :	

Amendement rédactionnel.